



SERVICE DES SPORTS
Téléphone : 04.94.01.46.58
Fax : 04.94.01.56.87

2018/2019

**ACTIVITE MUNICIPALE
STAND-UP PADDLE
Fiche individuelle
d'inscription**

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE :

.....

TEL : MAIL : @

- Déclare être assuré en Responsabilité Civile et Individuelle Accident Corporel *
Compagnie d'assurance N° de contrat
- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'activité municipale de stand-up paddle *
- Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM :
ADRESSE :
TEL :

*cocher la case si accord

**REGLEMENT INTERIEUR
ACTIVITE MUNICIPALE DE STAND-UP PADDLE**

L'admission à l'activité municipale est gérée et administrée par le service des sports de la mairie ; il convient de retirer un dossier chaque année à la période de la rentrée scolaire.

Les inscriptions ne seront définitives qu'après avoir rempli toutes les formalités et avoir fourni l'attestation d'assurance et le certificat médical.

Un calendrier des activités est défini chaque année faisant état de la date de début et de fin des cours.

En cas de conditions atmosphériques défavorables, l'activité pourra être annulée. Il ne sera procédé à aucun remboursement ou remplacement des séances.

TARIF : 55 euros par période et par personne.

Date et Signature pour accord